COTISATION HIVER 2026 - 2027

30 semaines : du 7 septembre 2026 au 4 avril 2027
3 terrains en chevron sous bulle

	Abonnement	Tarif heure volante
9h à 16h en semaine	507 €	20 €
Àpd 16h en semaine	677 €	20 €
Le week-end	562 €	20 €

Seuls les joueurs affiliés ont accès aux tournois et bénéficient de l'assurance fédérale.

L'augmentation de nos tarifs en 2026 résulte essentiellement du passage légal de la TVA de 6 % à 12 % dans le secteur du sport.

Avis important aux membres hiver 2025-2026 et/ou été 2026

Les titulaires d'un terrain d'hiver 2025/2026 ont la priorité pour le renouvellement de leur terrain d'hiver 2026/2027 jusqu'au 30 mai 2026.

La confirmation des terrains 2026/2027 se fait par versement d'un acompte de 100 € ; le solde étant dû pour le 31 août 2026 au plus tard.

A partir du 30 mai 2026, les personnes extérieures peuvent réserver les terrains pour lesquels les membres n'ont pas payé l'acompte, ceux-ci perdant leur priorité.

Si vous possédez un abonnement et que vous ne pouvez pas venir jouer, veuillez nous avertir à temps (par mail à michel.decock@batd.eu 24h minimum) afin que d'autres personnes puissent bénéficier des terrains. Dans ces conditions, vous récupérerez votre heure avant la fin de la saison d'hiver. Il est autorisé de pouvoir récupérer maximum 4h au total.

Pour des facilités de comptabilité, le paiement se fera par **virement avec communication précise au n° de compte BE40 1096 6047 5463** via le compte du titulaire du terrain qui sera seul responsable du paiement.